

2me Session, 5e Parlement, 19 Victoria, 1856.

BILL.

Acte pour amender le statut provincial 12
Vict., ch. 42, intitulé, "*Acte pour abolir
l'emprisonnement pour dettes et punir
les débiteurs frauduleux dans le Bas-
Canada, et pour d'autres objets.*"

Reçu et lu, la première fois, mercredi, 26 mars
1856.

Seconde lecture, lundi, 31 mars 1856.

M. TERRILL.

TORONTO :
IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.